

REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL de DRESSAGE 2012 du VAL D'OISE

08/06/12 : Avenant au règlement du challenge départemental de Dressage 2012.
Classement du Challenge Départemental DRESSAGE 2012 par étage : Barème et mode de calcul des points :
Calcul du classement : 1 participation + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2012". Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire. En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.
Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans un étage du challenge. En cas de dédoublement d'une épreuve dans une qualificative, il y a enregistrement de deux classements distincts dans le classement challenge.
Cette actualisation du : 08/06/12 annule l'édition précédente.